



Pour diffusion immédiate

Le Programme de réforme des porcs reproducteurs a déjà atteint la moitié de son objectif

Ottawa, Ont. (30 avril 2008) – Les producteurs de porcs canadiens ont déjà présenté des demandes qui représentent plus de la moitié de l'objectif de réduction de 10 % du cheptel reproducteur visé par le Programme de réforme. Financé par Agriculture et Agroalimentaire Canada, ce programme de 50 millions de dollars permet à l'industrie de franchir une étape indispensable pour s'adapter aux réalités actuelles du marché. Deux semaines seulement après l'entrée en vigueur du programme, les demandes couvrent plus de 75 000 porcs.

« L'adhésion massive et immédiate au programme dès son lancement témoigne de l'ampleur du stress financier et des pressions du marché auxquels font face les producteurs de porcs du pays », déclare Clare Schlegel, président du Conseil canadien du porc. « L'aide du gouvernement fédéral a été bien accueillie par le secteur et cette mesure nous permet de réduire la taille du troupeau reproducteur et nous aider à rebâtir une industrie plus vigoureuse à long terme. »

Les demandes reçues jusqu'à maintenant révèlent que les deux tiers des animaux admissibles au programme ont été mis en marché avant la date de lancement de ce dernier. Cette situation démontre bien que les producteurs avaient déjà entrepris d'eux-mêmes des démarches pour s'ajuster au marché. La viande issue de ces animaux a été mise en marché dans les réseaux commerciaux de l'alimentation humaine.

Grâce à l'aide accordée récemment par plusieurs provinces et des investisseurs privés, une grande partie de la viande issue des animaux réformés après la date du lancement, soit le 14 avril, sera donnée à des banques alimentaires. « Nous nous réjouissons qu'une bonne partie de la viande produite soit destinée aux plus démunis. », signale M. Schlegel. « Les producteurs traversent une période difficile où les prix du porc sont très bas, mais cette source de protéines sera grandement appréciée par les banques alimentaires et leurs utilisateurs. »

Les formulaires de demande pour adhérer au Programme de réforme des porcs reproducteurs peuvent être téléchargés à partir du site Web du Conseil canadien du porc, à www.cpc-ccp.com. Les producteurs peuvent également composer le numéro sans frais 877-655-2567 pour obtenir des informations ou de l'aide concernant la demande.

Le Conseil canadien du porc est le porte-parole des producteurs de porcs du Canada. Le Conseil est une fédération qui regroupe neuf associations provinciales du secteur porcin et dont les activités visent à assurer le dynamisme et la prospérité de l'industrie du porc au Canada.

Personnes-ressources :

François Bédard
Spécialiste des affaires techniques
Conseil canadien du porc
613-236-9239
bedard@cpc-ccp.com

Clare Schlegel
Président
Conseil canadien du porc
519-580-6761
clare@sugarfield.ca

Martin Rice
Directeur exécutif
Conseil canadien du porc
613-236-9239
rice@cpc-ccp.com